



Rapport moral

Exercice 2016 - 2017

L'association au 31 août 2017

L'exercice qui s'achève est le onzième de notre association. Il marque de légères évolutions par rapport à l'an passé, mais il confirme la bonne santé et la stabilité du Bouquet des Cultures. La participation a été de 120 personnes, en légère baisse.

Le nombre d'élèves s'est élevé à 116 contre 128 l'an passé et nous avons pu ouvrir 19 cours contre 21. Ces diminutions viennent en particulier de l'abandon du breton et de la limitation, pour la première année, à sept du nombre de participants à un cours. Les participants à l'italien sont en baisse, mais l'italien et l'anglais restent les langues les plus demandées. La langue bretonne a été arrêtée suite au départ de l'animatrice, mais le cours de chinois adulte, suspendu l'an passé, a pu redémarrer.

Après le départ de deux animateurs en anglais, nous avons pu recruter dès la rentrée un nouvel animateur, Philip, qui malheureusement a dû nous quitter, pour des raisons personnelles, en fin d'exercice.

Sur le plan financier, notre situation reste saine. Le résultat de l'exercice est sensiblement positif et nos réserves nous mettent à l'abri pour les années à venir. Il faut noter également que la Municipalité a maintenu son soutien financier, avec une subvention retrouvant, après une baisse l'an dernier, le même niveau qu'il y a deux ans.

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois durant l'exercice et a travaillé, au-delà de la gestion courante de l'association, sur l'amélioration de la qualité et la diversification des prestations. Il y a un besoin urgent de renouvellement des administrateurs, car nous avons enregistré une démission et certains, présents depuis de nombreuses années, souhaitent se retirer. L'association sera alors dans une situation extrêmement délicate si de nouvelles personnes ne rejoignent pas le Conseil d'Administration rapidement.

Les membres

L'association a continué à se faire connaître en participant au forum des associations de septembre 2016 et en utilisant les moyens mis à notre disposition par la Mairie : parution d'articles dans le VAC et insertion de messages sur les panneaux lumineux de la ville. Notre site internet a également été un important moyen de promotion. On peut constater que parmi les 116 membres participant aux cours de langue, 72 sont des « anciens », et 44 nous ont rejoints dont 15 suite au forum, et 29 via le site internet. Le taux de réinscription reste stable autour de 60%.

Nous avons pu constater quelques inscriptions en janvier - février, mais à un niveau nettement plus faible que l'an passé, ce qui a permis d'améliorer le résultat d'exploitation sans entraîner de trop grandes perturbations dans la gestion des cours.

Enfin, quelques statistiques :

- 75% femmes, 25% hommes
- 65% retraités, 35% actifs
- 65% conflanais, 35% autres venant de 16 communes voisines,

chiffres sensiblement constants par rapport aux exercices précédents.

Les cours

Nous avons ouvert cette année dix-neuf cours en début d'exercice. Par rapport à l'exercice précédent l'évolution des cours a été la suivante :

- Suppression d'un des deux cours de chinois enfants
- Reprise du cours de chinois Elémentaire
- Suppression de deux cours d'italien
- Suppression d'un cours d'espagnol
- Suppression du cours de breton
- Ouverture de deux cours supplémentaires de polonais
- Ouverture d'un cours supplémentaire d'allemand

Ces chiffres montrent l'absolue nécessité de pouvoir s'adapter aux importantes variations, même si l'ensemble reste assez stable, en anticipant les problèmes de salles, d'horaires et bien entendu, d'animateurs.

Il n'a pas été introduit de nouvelles langues et le breton a été abandonné suite au départ de l'animatrice. La répartition entre les sept langues a été la suivante :

- Italien : 26 élèves, quatre ateliers, une animatrice
- Anglais : 26 élèves, quatre ateliers, deux animateurs
- Espagnol : 20 élèves, trois ateliers, deux animateurs
- Polonais : 19 élèves, trois ateliers, une animatrice
- Chinois : 10 élèves, deux ateliers, une animatrice

- Allemand : 8 élèves, deux ateliers, une animatrice
- Portugais : 7 élèves, un atelier, une animatrice

Conformément aux décisions annoncées lors de la précédente assemblée générale, le nombre d'élèves par cours a été limité à sept sans aucune exception. Il faut noter que neuf, parmi les dix-neuf cours, ont atteint ce plafond de sept participants.

Les animateurs

Nous avons démarré l'année avec un nouvel animateur anglais, Philip. Malheureusement, s'il nous a donné entière satisfaction, il a dû nous quitter en fin d'exercice, mais il a grandement contribué au recrutement de sa remplaçante pour 2017 – 2018. L'effort d'identification et de recrutement de nouveaux animateurs doit être maintenu afin de permettre une meilleure anticipation des éventuels départs.

En conformité avec la Loi, une complémentaire santé a été mise en place auprès de la MACIF à laquelle tous les Animateurs ont choisi de ne pas souscrire cette année.

Les référents

La notion de référent pour chaque cours a été introduite il y a trois ans. Une réunion des référents s'est tenue en octobre 2016 afin de mieux les informer sur le fonctionnement de l'association et le rôle du référent.

Cette fonction a déjà démontré son efficacité, mais elle doit encore être renforcée pour l'exercice à venir.

La situation fiscale

a) TVA

L'association est soumise à la TVA, mais elle en est exonérée compte tenu du niveau de son activité. Cette « franchise en base » est applicable tant que le chiffre d'affaires global de l'association reste inférieur à 33 200 euros, seuil qu'il faut veiller à ne pas dépasser à l'avenir. Nous l'atteignons presque en cette fin d'exercice (30 700 euros) et nous serons peut-être amenés à limiter le nombre d'inscriptions l'an prochain, ce qui n'a encore jamais été fait à ce jour.

b) Impôts sur les sociétés

L'association est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 15% de son résultat avant impôt. La déclaration fiscale, ainsi que le paiement en résultant, doivent être faits par internet dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

Il faut noter que cette contrainte calendaire nous amènera désormais à tenir notre assemblée générale plus tôt en novembre.

Notre contribution, provisionnée au titre de l'exercice précédent, a été versée au Trésor Public dans les délais. Celle de l'exercice 2016-2017, payable en novembre 2017, a été provisionnée.

Le Conseil d'Administration

Suite à la démission d'un de ses membres durant l'été 2016, le Conseil d'Administration se compose des sept membres élus lors de la dernière Assemblée Générale.

Véronique ayant souhaité, pour raisons personnelles, arrêter sa fonction de secrétaire au sein du bureau au printemps 2016, Brigitte nous a rejoints pour assurer ce rôle jusqu'à l'assemblée générale suivante.

Il est indispensable d'étoffer ce Conseil d'Administration, le trop faible nombre de membres réduisant son efficacité (charge de travail, innovation, suivi des activités etc.) et ne préparant pas l'association au renouvellement indispensable de ses dirigeants.

Les activités annexes

a) La fête du printemps

Comme il avait été annoncé l'an dernier, nous avons dû, pour des raisons financières, arrêter notre fête de la Saint Nicolas et ne conserver que la fête du printemps. Le nombre de participants dépassant maintenant la centaine nous oblige désormais à louer la salle des fêtes, ce qui, en ajoutant les contraintes de sécurité, conduit à une nouvelle dépense importante. La salle Bouyssel, utilisée habituellement, et mise à disposition gracieusement par la Mairie, est, en effet, limitée à 80 personnes.

La fête du printemps s'est déroulée le mercredi 15 mars 2017 en présence de 82 personnes. Après un apéritif d'accueil, nous avons rejoint la partie spectacle de la salle pour assister à une prestation très variée des différents cours : chants, jeux, danses etc. On a pu noter une très forte participation du public aux animations. Pendant ce temps, la deuxième partie de la salle a été utilisée pour dresser un buffet international particulièrement copieux réalisé grâce à la générosité et aux compétences culinaires des adhérents.

Cette fête est l'occasion de nous rassembler, membres adhérents et animateurs, dans une ambiance festive et multiculturelle, en phase avec l'esprit de notre association. Au fil des années, son organisation et son déroulement ne cessent de s'améliorer.

b) L'atelier contes de Noël

Installés sous une tente que nous avons décorée, quelques animateurs et adhérents de notre association ont raconté des légendes de Noël des pays dont nous enseignons les langues : nous avons commencé par un conte chinois, le plouf, mis en scène par TanYan. Puis plusieurs pays ont été mis à l'honneur, les intervenants expliquant à chaque conte quelques traditions des pays évoqués : l'Allemagne avec "le petit flori et saint Nicolas" lu par Angelika, le Mexique, avec "la fleur de la sainte nuit", lu par Nathalia, l'Italie et sa légende de la Befana (sorcière), racontée par Elia, et 4 participantes, toutes déguisées en vilaines sorcières (succès assuré !), une légende portugaise, "la légende du houx", lue par Helena, un conte espagnol, le conte des 3 rois mages, lu par Juan-Marcos, et enfin un conte polonais, l'ambre du père Noël, lu par Jola.

Tous ces contes ont été lus dans leur langue d'origine, immédiatement suivis de la traduction française (comme nous avons fait en mai 2015 pour l'atelier contes européens lors des festivités du jumelage), ajoutant ainsi une note linguistique à la féerie de Noël. Bon, cet aspect a été reçu de diverses façons, et a un peu perturbé les tout-petits, si bien que cette année, à nouveau sollicités, nous avons décidé de lire les contes traduits en français, en introduisant toutefois quelques particularités des pays évoqués, via des coutumes, des friandises spécifiques.

Les perspectives

L'association a atteint un régime de croisière. Nous ne recherchons plus la croissance et nous serons peut-être amenés, pour des raisons fiscales, à limiter le nombre de participants. Nous devons nous focaliser sur l'aspect qualitatif des prestations :

- *améliorer encore et encore la qualité des ateliers (réduction du nombre de participants par cours et redéfinition des niveaux pour améliorer l'homogénéité)*
- *disposer d'un « portefeuille » d'intervenants afin de pouvoir faire face dans les meilleurs délais à d'éventuelles défections*
- *proposer le même catalogue de cours que l'an passé, à l'exception du breton, tout cela restant lié, bien entendu, aux demandes qui seront formulées dans les adhésions de l'exercice prochain et à la disponibilité d'animateurs.*
- *proposer d'autres activités différentes de l'apprentissage direct des langues, tout en restant dans le domaine de la découverte des autres cultures.*

La pédagogie reste une des caractéristiques importantes de notre association. Elle est basée sur un mode d'enseignement non traditionnel qui fait beaucoup appel à l'initiative et à la fantaisie. Elle doit être expliquée et améliorée en permanence.

Sur le plan financier, la situation de l'association est saine, mais malgré la diminution probable de la subvention de la Mairie et l'augmentation des coûts (salaires, charges sociales, mutuelle de santé, limitation du nombre de participants etc.), nous proposons pour la dixième année consécutive un maintien de la cotisation aux cours. L'adhésion, qui a vu une augmentation l'an passé de dix à 20 euros, devrait rester constante.

L'association doit voir son Conseil d'Administration évoluer et s'étoffer Les sept administrateurs actuels souhaitent se représenter, mais certains ont déjà manifesté leur souhait de se désengager dans un an et tous les volontaires pour nous aider à progresser sont les bienvenus. L'avenir de l'association en dépend.

Remerciements

L'année s'est donc plutôt bien déroulée et l'association, qui a atteint une taille qui en fait une des premières associations de Conflans-Sainte-Honorine, est maintenant bien connue. Nous le devons à tous ses membres, à ses animateurs et à tous ses bénévoles. Un merci tout particulier doit être adressé à la Municipalité qui nous a toujours aidés par l'accès à ses locaux, à ses moyens de communication et par une subvention. Merci également à R.E.C.O.N.U. qui nous héberge pour tous nos cours comme pour notre siège. Enfin, un merci particulier à Véronique qui a assuré pendant deux ans les fonctions de secrétaire de l'association et à Brigitte qui lui a succédé en milieu d'exercice.

Le président
Michel MAITRE